

## ESSAIS ET NOTICES.

---

LE DISCOURS DE M. PIRMEZ A LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE DE PARIS.

---

M. Pirmez a prononcé à la Conférence monétaire de Paris, le 7 mai dernier, un discours spirituel et agréable à lire. Seulement, on dirait que l'aimable orateur revient de quelque planète lointaine, ou même d'une nébuleuse perdue dans l'infini de l'espace, tant il semble ignorer ce qui se passe sur notre pauvre petite planète. Il n'est pas inutile d'examiner ce discours, parce qu'il offre un curieux exemple de la méthode déductive de l'ancienne école économique, qui se fie aux formules abstraites, sans s'inquiéter aucunement des faits.

M. Pirmez compare d'abord la situation des pays monométalliques à celle des pays bimétalliques. Les pays à étalon d'or jouissent, suivant lui, d'une félicité parfaite. Cette affirmation prouve que non seulement il n'a pas visité récemment l'Angleterre, mais que même il ne lit rien de ce qui s'y publie. La vérité est que l'Angleterre souffre d'une crise économique des plus intenses et que ses économistes les plus compétents l'attribuent, en grande partie, à la contraction monétaire. Le commerce se plaint, l'industrie souffre et l'agriculture est ruinée. Dans tel comté, les fermages sont réduits de 30 à 50 p. c.; dans tel autre comté, on offre des fermes gratuitement; ailleurs encore, la culture est abandonnée et la terre retombe en friche. Voilà la condition de l'Eden que M. Pirmez s'imagine voir dans ses rêves.

La Suède, autre pays à étalon d'or, a passé, il y a deux ans, par une crise si intense qu'il a fallu une loi spéciale pour permettre à l'État de venir en aide aux banques, afin de sauver le pays d'une faillite générale. Le jeune et éminent ministre des finances, M. Forsell, délégué suédois à la Conférence, qui a fait voter cette loi de salut, aurait pu communiquer ces faits à M. Pirmez. La France est le pays de l'Europe qui a le moins souffert de la crise, et c'est en même temps le pays qui, grâce au bimétallisme, possède

la circulation métallique la plus abondante. N'est-ce point pour ce motif que les effets de la contraction monétaire s'y sont fait moins sentir qu'en Angleterre et en Allemagne?

Mais j'oublie que M. Pirmez nie qu'il y ait eu baisse des prix. Les écrivains les plus savants en cette matière difficile — MM. Soetbeer, Jevons, Giffen, Patterson, l'*Économiste* et le *Statist* — ont fait de grands travaux à ce sujet. Les tableaux qu'ils ont dressés avec le plus grand soin remplissent des livraisons du *Journal of the statistical Society*. M. Giffen, récemment encore directeur du Bureau royal de statistique de l'Angleterre, a prouvé que la contraction monétaire a ramené la moyenne des prix au niveau de 1850, c'est-à-dire à ce qu'ils étaient avant l'afflux de l'or de l'Australie et de la Californie. M. Pirmez s'est bien gardé de perdre son temps à discuter ces chiffres ennuyeux. Il a une façon bien plus agréable et tout à fait galante de trancher l'un des problèmes les plus ardues de l'économie politique. « Je demanderai, dit-il, quelle est la mère qui, ayant reçu une dot d'une certaine somme et donnant la même dot à sa fille, ne croie pas mettre celle-ci dans une position moins aisée que celle où elle était elle-même. » Je doute que M. Giffen puisse répondre à un argument aussi concluant. Puisque M. Pirmez ne tient nul compte de la statistique et de ses chiffres et qu'il préfère en appeler aux dames et aux comptes de cuisine, de toilette et de dot pour résoudre le problème monétaire, ne pourrait-il pas demander à cette fille dont la dot est aujourd'hui insuffisante, si, pour ses robes, il ne lui faut pas vingt mètres, alors qu'à sa mère il n'en fallait que dix, et si les menus de ses dîners ne sont pas deux fois plus chargés de mets rares et de vins fins qu'il y a trente ans. Puisque M. Pirmez se contente de ces enquêtes au pied levé que l'on fait « entre la poire et le fromage », qu'il demande aux industriels qui produisent n'importe quoi : du charbon, du fer, du coton, du drap, des armes, du papier, du verre, etc., etc., si les prix sont rémunérateurs. Dans l'Europe entière, il recevra la même réponse : Nous vendons, mais à des prix qui ne laissent point de profit. Il n'y a pas d'exemple d'une crise de « dépression » durant près de dix ans, sauf celle qui a suivi l'adoption définitive de l'étalon d'or par l'Angleterre, en 1816-1820.

Parmi les maux attribués à la dépréciation de l'argent, M. Pirmez n'en admet qu'un seul. Pour les Indes, il veut bien ne pas contester qu'elles subissent une certaine perte sur les remises que le Trésor est obligé de faire en Angleterre; mais il nie que le commerce anglais puisse souffrir de la situation actuelle. Le chef du départ-

tement des finances des Indes, M. Chapman, sir Louis Mallet, qui occupe une haute position au grand conseil des Indes à Londres, MM. Goschen et Gibbs, délégués anglais à la Conférence de 1878, les commerçants de Liverpool, de Manchester et de Londres, la Banque d'Angleterre elle-même, en un mot tous ceux qui connaissent la question expliquent que l'irrégularité du change a complètement désorganisé le commerce avec les pays à étalon d'argent. Les chiffres du commerce extérieur le prouvent jusqu'à l'évidence. Non seulement ce commerce n'a plus augmenté comme avant la proscription de l'argent, mais il y a plus : tandis que les échanges avec les pays à monnaie d'or augmentaient encore de 9 p. c., ceux avec les pays à monnaie d'argent diminuaient de 33 p. c. M. Pirmez ne s'inquiète ni des témoignages des autorités qui manient et surveillent sans cesse les relations avec l'Inde, ni des chiffres, ni des faits. La possession de la vérité abstraite lui permet de tout savoir, sans rien étudier. Avec une candeur naïve, il dit aux négociants de Liverpool qu'ils n'entendent rien à leurs affaires, et il va même jusqu'à leur communiquer une petite recette qui leur permettrait de faire autant de bénéfice qu'autrefois. Ils n'ont qu'à grossir leur facture du montant de la dépréciation de l'argent. L'argent baisse de 10 p. c.; ils élèvent les prix de leurs marchandises de 10 p. c. Rien n'est plus simple; et cependant il a fallu que M. Pirmez l'apprit à ces bons négociants anglais, qui se désolaient à tort, dans leur ignorance des vrais principes. La petite recette de M. Pirmez aura un succès énorme de l'autre côté de la Manche, et la chambre de commerce de Liverpool enverra, sans doute, une députation à Bruxelles, pour remercier notre éminent délégué de lui avoir indiqué comment doivent se régler les affaires avec l'Inde.

M. Pirmez répète dans son discours ce qu'il a dit précédemment dans *l'Echo du Parlement*. L'Europe ne pourra pas payer l'Amérique en argent, parce que l'argent est produit en Amérique et que les fleuves ne remontent pas vers leur source. La réponse à ce raisonnement *à priori* est sous nos yeux : l'or est aussi produit par l'Amérique, et cependant il retourne en Amérique depuis trois ans, dans la proportion d'environ 350 millions par an. Le métal obéit aux lois du change déterminé par les balances commerciales effectives, que ne renseignent pas les tableaux de la douane. Le métal qui sert à liquider ces balances est celui qui jouit de la frappe libre et de la pleine puissance libératoire. Aujourd'hui, c'est l'or, et demain, ce serait l'argent, si on lui restituait le rôle qu'il a toujours rempli et que la loi lui a ôté.

Mais ici se dresse la grande objection de M. Pirmez et des monométallistes : la loi ne peut déterminer la valeur des métaux précieux. Notre spirituel délégué fait, à ce propos, la plus étrange confusion entre deux ordres de faits absolument différents. « On ne décrète pas, dit-il, les choses qui sont du domaine de la pensée, des affections, des désirs. Nous voudrions faire décréter ici un dogme philosophique ou religieux que nous ne parviendrions pas à faire accepter notre dogme. » M. Pirmez semble ne pas se douter que toute loi monétaire monométallique ou bimétallique fait ce qu'il déclare impossible. Elle ne décrète aucun dogme et n'empiète aucunement « sur le domaine de la pensée ». Cette allégation est vraiment comique. Mais elle dit : Pour payer une dette de 31,000 francs, on pourra offrir valablement, soit exclusivement un kilogramme d'or — loi monométallique — soit, au choix du débiteur, un kilogramme d'or ou 15 1/2 kilogrammes d'argent — loi bimétallique. La loi bimétallique peut être mauvaise et la loi monométallique excellente, mais il n'est point là question « de dogme », ni « de pensées », ni « d'affections », mais de ce fait évident qu'un grand consommateur soutient les prix et que, s'il cesse de consommer, les prix doivent tomber.

M. Pirmez croit naïvement que la valeur des métaux précieux dépend « des affections individuelles ». Ainsi, d'après lui, les hôtels des monnaies, qui absorbent les deux tiers des métaux précieux, n'exercent aucune influence sur leur valeur. C'est nier absolument l'action de la fameuse loi de l'offre et de la demande, qu'il invoque cependant sans cesse. A quel prix serait aujourd'hui l'or si, après 1850, les autres États avaient imité l'exemple de la Belgique et démonétisé l'or, comme l'avaient fait MM. Frère et Pirmez ?

Notre éminent délégué semble attribuer la dépréciation de l'argent à quelque influence mystérieuse et à l'antipathie invincible qu'inspire ce métal. Il semble ne pas avoir la moindre notion des importants débats qui ont eu lieu à ce sujet en Allemagne, entre MM. Soetbeer et Arendt. Il a été démontré, par des chiffres irréfutables, que la baisse est due uniquement à la proscription de l'argent par l'Allemagne, qui a amené la suspension universelle de la frappe. Sans ces deux mesures, tous les économistes compétents sont d'accord sur ce point, l'argent n'aurait pas baissé. Jusqu'en 1872, il a fait prime, car il a dépassé, à Londres, le prix de 61 pence. M. Soetbeer affirme même que l'Union latine aurait pu absorber, sans s'en apercevoir, tout l'argent que l'Allemagne avait à vendre pour opérer sa réforme. D'après M. Soetbeer, la

baisse de l'argent est donc due uniquement à l'action législative dont M. Pirmez conteste l'influence.

Si on nous avait écouté, dit notre spirituel délégué, l'étalon d'or serait depuis longtemps établi dans l'Union latine. M. Pirmez oublie ici deux choses : premièrement, que si on l'avait écouté, nous aurions l'étalon d'argent, puisqu'il voulait encore nous l'imposer en 1861 ; secondement, que l'expérience allemande, commencée cependant avec un tribut de cinq milliards, prouve qu'il est plus difficile qu'on ne le croit de rompre avec les nécessités historiques et naturelles. La France aurait échoué comme l'Allemagne, après avoir fait tout autant de mal. C'est que, comme le dit M. Pirmez, « il y a de bonnes lois et de mauvaises lois. Les mauvaises lois sont celles qui reposent sur l'arbitraire, les bonnes lois sont celles qui respectent l'ordre. » La nature a doté deux métaux des qualités monétaires. Tous les traités d'économie politique l'affirment sans faire aucune distinction entre l'or et l'argent. L'histoire nous apprend que les deux métaux ont toujours servi simultanément de monnaie et que « l'argent était, comme le dit M. Bagehot, *the normal money*, la monnaie normale de l'humanité. Le monométallisme, expulsant violemment l'un des deux métaux traditionnels, est donc au plus haut degré « une loi arbitraire violant l'ordre naturel » et les nécessités historiques. Elle est donc, dans toute la force du terme, une loi mauvaise, suivant M. Pirmez lui-même. Mais il y a plus : c'est une loi inique, car elle consacre la spoliation.

M. Pirmez a dit avec raison, dans *l'Écho du Parlement (Question monétaire, VIII)* : « La détermination de l'étalon influe sur les obligations qui résultent des contrats, et sur le règlement de tous les paiements qui se font en vertu des lois. Modifier l'étalon en donnant à l'unité monétaire une valeur plus grande ou plus petite, c'est donc jeter un trouble dans des situations qui devraient être à l'abri des variations. » En même temps, sans se douter qu'il se contredit et se condamne, il demande qu'on modifie notre étalon monétaire. Rigoureusement et en principe, MM. Michel Chevalier, Pirmez et Frère-Orban l'ont démontré, nous sommes sous le régime de l'étalon d'argent ; en fait, sous celui du double étalon, car l'argent et l'or jouissent également de la puissance libératoire sans limites, en vertu de la loi de 1832, qui constitue la base de notre régime monétaire. Pour suspendre la frappe libre, il a fallu une loi qui expire en 1886. Imposer l'obligation de payer exclusivement en or, c'est modifier arbitrairement tous les contrats, violer le droit acquis des débiteurs, en un mot, c'est un

acte de spoliation arbitraire et sans justification. Accabler les contribuables au profit des rentiers, les sociétés industrielles ayant des obligations, les débiteurs hypothécaires, tous ceux qui travaillent, au profit de ceux qui vivent de l'intérêt, voilà, certes, pour parler le langage de M. Pirmez, « le principe le plus dangereux qui puisse être écrit dans une législation ». Alors que l'or devient de plus en plus rare, ce serait un fait absolument odieux de transformer les dettes qui, aujourd'hui, sont des obligations alternatives en une dette payable en un métal arbitrairement renchéri par le fait même de la loi. « Porter le trouble dans des situations qui devraient être à l'abri des variations », voilà l'iniquité criante que rêvent les monométallistes.

Dans tous les discours que M. Pirmez a prononcés à la Chambre au sujet de la question monétaire, il a toujours défendu, avec la plus grande énergie, le respect des droits acquis.

« Notre système monétaire a toujours eu pour base fondamentale le franc. Toutes les obligations de donner se résolvent à payer un certain nombre de fois cinq grammes d'argent. Le créancier a le droit le plus absolu de l'exiger; le débiteur ne peut se libérer en offrant autre chose ». (Chambre des représentants, 26 février 1850.)

« L'étalon monétaire, c'est cette chose qu'il faut conserver toujours sans la changer, parce que c'est elle qui détermine les droits et les obligations dans tous les contrats. » (Id., 22 février 1861.)

M. Frère-Orban a toujours soutenu la même opinion : « Tous les engagements, tous les contrats sont faits sous l'empire de la loi de 1832, reproduisant la loi de l'an XI, en vertu de laquelle le franc représente cinq grammes d'argent. »

« Rien ne peut justifier cette immense iniquité de substituer une monnaie à une autre, en violation de tous les contrats. » (Séance du 27 février 1861.)

MM. Pirmez et Frère-Orban défendaient alors un principe juste, mais ils l'appliquaient à faux, en combattant la proposition Dumortier, car celle-ci avait pour but de remettre en vigueur la loi fondamentale de notre système monétaire, « la loi de 1832 reproduisant celle de l'an XI », dont on s'était écarté, et proscrivant l'or. Aujourd'hui comme en 1861, M. Pirmez, malgré le respect qu'il professe pour les droits acquis, veut modifier le fondement de tous les contrats, mais chaque fois en choisissant le métal qui renchérit, c'est-à-dire aux dépens des débiteurs. On accuse les socialistes de rêver la spoliation du capital au profit du travail. Ceci est du socialisme à rebours, non pour établir l'éga-

lité, mais pour accroître injustement l'inégalité; c'est la spoliation du travail au profit du capital. L'Etat ne doit jamais modifier le régime monétaire existant que sous le coup de la nécessité la plus impérieuse et la mieux démontrée. Nous imposer l'étalon d'or serait donc, comme le disait avec tant de force M. Frère-Orban, « une immense iniquité que rien ne pourrait justifier ».

M. Pirmez traite aujourd'hui l'argent comme un métal dont peuvent se contenter tout au plus les peuples barbares. L'or seul est digne d'être manié par les peuples civilisés. Ici encore, il oublie deux choses qui devraient cependant avoir pour lui quelque autorité : les faits qu'il a sous les yeux et les discours qu'il a prononcés. Les faits, car la moitié environ des paiements se font à la Banque nationale, en argent, et, en dehors des billets de banque, les quatre cinquièmes des transactions journalières se font avec ce métal. En Hollande, il en est de même. La Hollande et la Belgique sont-elles des pays barbares ?

M. Michel Chevalier a démontré que le meilleur métal monétaire était l'argent. Sans l'afflux de l'or de 1850 à 1860, fait évidemment transitoire, nul n'aurait jamais songé à parler de l'étalon d'or. La préférence qu'on lui accorde maintenant est due à un pur engouement, à une mode. Si on repousse l'argent, c'est uniquement parce que, proscrit par la loi, il est déprécié et qu'il n'est plus monnaie internationale. Il est intéressant de rappeler ce que disait autrefois M. Pirmez à ce sujet : « On ne contestera pas que le numéraire d'argent ne soit bien plus impérieusement exigé par les besoins du commerce que le numéraire d'or. Mais une considération plus grave exige le maintien de l'étalon d'argent, c'est la plus grande stabilité que ce métal présente. » (Chambre des représentants, 26 février 1858.)

Aujourd'hui, M. Pirmez délaisse ce pauvre argent : il l'accable de ses mépris. C'est un métal bon tout au plus pour les peuples barbares. Il a oublié que jadis, avec les pères du monométallisme, avec Locke, avec Pethy, avec Michel Chevalier, il a démontré que l'argent était, par excellence, le vrai métal monétaire. L'argent ayant toujours et partout été la monnaie principale, l'or n'étant qu'une monnaie subsidiaire, on aurait compris qu'on en fit la monnaie exclusive. Mais vouloir adopter comme mesure des valeurs et comme base des contrats un métal dont la production est insuffisante et surtout très irrégulière, c'est s'insurger et contre les lois de la continuité historique, et contre la nature elle-même.

ÉMILE DE LAVELEYE.